

raisons politiques

FÉVRIER 2024

REVUE DE THÉORIE POLITIQUE

Théorie politique et sociologie des mouvements sociaux

Éditorial

Théorie politique et sociologie des mouvements sociaux _____ 5
Manuel Cervera-Marzal, Bruno Frère et Daniel Mouchard

Dossier

La démocratie radicale saisie par les mouvements sociaux _____ 15
Arthur Guichoux

Expérimenter l'alternative. Politique préfigurative, formation des subjectivités et transformation de la société _____ 39
Audric Vitiello

Penser le rôle des théories pour le militantisme. Le cas des appropriations libertaires de la théorie queer à Berlin et Montréal _____ 67
Émeline Fourment

Extension du domaine de la politisation. Le cas de l'écologie au quotidien _____ 87
Geneviève Pruvost

Varia

Penser le populisme contemporain avec Michel Foucault _____ 105
Xenophon Tenezakis

Lecture critique

L'héritage libéral dans la critique de Marx. Entre « révolution bourgeoise » et approfondissement démocratique : une lecture de *L'histoire libérale de la modernité* de Florence Hulak et des *Lumières de la gauche* de Stéphanie Roza _____ 119
Guilhem Mével

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Astrid von Busekist

RÉDACTION

Magali Bessone
Aniel Colonomos
Katia Genel
Charles Girard
Frédéric Gros

RÉDACTEUR EN CHEF

Benjamin Boudou

Bertrand Guillaume
Mathieu Hauchecorne
Samuel Hayat
Alexandre Jaunait
Sandrine LeFranc

Frédérique Matonti
Daniel Mouchard
Ariane Revel
David Smadja

RESPONSABLES DES LECTURES CRITIQUES

Benjamin Boudou, Mathieu Hauchecorne, David Smadja

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Bertrand Badier
Luc Boltanski
Philippe Braud
Monique Cantot-Sperber
Dominique Colas †
Gil Delannoü
Jean-Luc Domenach
Jean-Marie Donegani
Raphaël Draï
Jon Elster
Alfred Grosser †
Jürgen Habermas
Jack Hayward †
Stanley Hoffmann †
Lucien Jaume
Claude Javeau †
Marc Lazar
Jean Léca
Bernard Manin †
Alfo Mastropaolo
Guy Michelat †
Claus Offe

Philippe Van Parijs
Évelyne Pisier †
Jacques Rancière
Philippe Raynaud
Myriam Revault d'Allonnes
Pierre Rosanvallon
Quentin Skinner
Marie-Claude Smouts
Pierre-André Taguieff
Michael Walzer

CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

Daniela Archibugi
CNR, Rome & Université de Londres
Daphné Barak
IDC Herzliya
Chris Bertram
Université de Bristol
Sébastien Chauvin
Université d'Amsterdam
Jean Cohen
Université Columbia
Frederik Cooper
Université de New York
Lisa Disch
Université de Michigan de Londres
Gabriel Gatti
Université du Pays Basque, Bilbao
Alexis Keller
Université de Genève
Annabelle Lever
Université de Genève
Dominique Leydet
Université de Québec à Montréal
Giacomo Marramao
Université de Rome III
Patrick Nerhot
Université de Turin
Philippe Van Parijs
Université Catholique de Louvain
Camil Alexandru Parvu
Université de Bucarest
Andrei Poarna
Université de Leiden
Yossi Shain
Université de Tel-Aviv & Université de Georgetown

FONDATEUR

Marc Sadoun

SECRÉTAIRAT DE RÉDACTION

Chargée d'édition
Éléonore Beurlet - 27 rue Saint-Guillaume - 75007 Paris - France
eleonore.beurlet@sciencespo.fr

ÉDITION, VENTES ET ABONNEMENTS

Presses de Sciences Po - 28 rue Saint-Guillaume - 75007 Paris - France
Tél. +33 (0)1 45 49 83 64 - info.presses@sciencespo.fr
www.pressessciencespo.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT 2024 - P. 139

Théorie politique et sociologie des mouvements sociaux

Ce dossier part d'une expérience commune à ses trois initiateurs dans l'investissement de certains de leurs terrains de recherche respectifs (l'économie solidaire et la critique du capitalisme, les mobilisations des « sans », la désobéissance civile). Ces recherches nous ont en effet confrontés à la nécessité de se saisir conjointement de la théorie politique et de la sociologie des mobilisations, afin de comprendre ce qui se jouait dans nos enquêtes. Et ce tant sur le plan épistémologique (les outils d'analyse que nous utilisons), que sur celui de l'investigation empirique (les espaces sociaux où peuvent se mêler les processus d'engagement et de mobilisation d'une part, et les productions réflexives variées générées par les acteur·ices de ces terrains, d'autre part). Pourtant, au premier abord, tant sur le plan de l'épistémologie que sur celui de la sociologie de la connaissance, ces deux univers intellectuels peuvent sembler assez radicalement étanches, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons.

L'enjeu de ce dossier est alors de réfléchir à la façon dont ces deux versants de nos recherches peuvent se nourrir mutuellement, tout en soulignant qu'une telle articulation n'a rien d'évident. Ces dernières années, nous avons pourtant vu se multiplier les travaux, particulièrement de jeunes chercheurs et chercheuses, désireux de dresser des passerelles entre les deux rives. L'enjeu de ce dossier est d'offrir un éclairage pluriel sur ces avancées importantes, ces hybridations entre différentes pratiques intellectuelles et boîtes à outils scientifiques, mais aussi sur les circulations concrètes entre univers académiques et militants, où se croisent et s'articulent des économies morales et des horizons d'attente *a priori* distincts. Ce dossier prend donc sa source dans une interrogation sur les frontières, deux en particulier : la frontière entre théorie et empirie, et celle entre recherche et militantisme.

Les textes rassemblés dans ce dossier de *Raisons politiques* méritent d'être brièvement contextualisés : si les frontières, voire les barrières, entre les deux domaines disciplinaires peuvent sembler *a priori* solidement dressées, on constate en effet leur porosité – fructueuse – dans la recherche en actes.

Une cohabitation conflictuelle au sein de la science politique

Le problème initial peut d'abord être posé sur le plan épistémologique. Dans une vision schématique, une séparation nette semble se dessiner entre une théorie politique assumant explicitement (au moins dans certaines traditions) une position normative et une sociologie fidèle au principe de la neutralité axiologique. Et, de même, entre une sociologie plongée dans le contexte

empirique (et en grande partie le présent) et une théorie politique s'en extrayant pour atteindre un niveau supérieur d'abstraction, ou, dans le cas de l'histoire des idées « classique », une saisie décontextualisée des doctrines. Cette séparation se refléterait dans les évolutions contemporaines de la science politique dans son rapport aux faits sociaux qualifiés comme « théoriques ».

Ainsi, les quatre auteurs de l'introduction du dossier « Théories en milieu militant » paru en 2011 dans *Sociétés contemporaines* estiment que « la conversion d'une large part de la science politique française, depuis la fin des années 1970, à une analyse sociologique du politique a exigé de rompre avec [...] l'histoire des idées¹ ». Mais ils plaident en retour pour des rapports repensés : « considérer les idées ou les doctrines politiques non plus comme de simples discours sur le monde ou les finalités de l'action humaine mais comme des actes de langage à part entière, comme des actions inscrites dans des stratégies et destinées à infléchir le cours des choses ou des événements ».

Comme de nombreux exemples le mettent en évidence, la séparation est en effet loin d'être aussi nette. Tout d'abord, comme le montre notamment l'histoire sociale des idées politiques², un certain nombre de propositions de la théorie politique sont, plus ou moins explicitement, informées par leur contexte social (et en particulier par les mouvements sociaux), tandis que les travaux de sociologie des mobilisations ont souvent des appuis normatifs non explicités. Pour ne prendre qu'un exemple : celui du mouvement pour les droits civiques se déroulant aux États-Unis dans les années 1960. Nous disposons à ce sujet de nombreux travaux empiriques, dont l'ouvrage de référence de Doug Mc Adam, *Freedom Summer*. Il s'agit là d'une enquête empirique remarquable qui, guidée par le principe de neutralité axiologique dans sa mise en œuvre, n'en révèle pas moins un horizon normatif clairement décelable, relatif à la non-discrimination, la justice sociale et la démocratie. À l'inverse, il a pu être montré qu'un ouvrage aussi purement « théorique » en apparence que *Théorie de la Justice* de John Rawls, puisait néanmoins son inspiration dans les aspirations à la justice puissamment exprimées dans les mobilisations des années 1960 aux États-Unis. D'autres exemples pourraient bien sûr être convoqués : les réflexions de Theodor Adorno et Max Horkheimer sont indissociables des mobilisations contre le capitalisme et la société de consommation³ ; *Hégémonie et stratégie socialiste* résulte d'un volonté de renouveler la pensée politique d'Antonio Gramsci à l'heure des nouveaux mouvements sociaux⁴, les théories de la démocratie délibérative prennent sens au regard

1. Nicolas Belorgey et al., Introduction au dossier « Théories en milieu militant », *Sociétés contemporaines*, n° 81, 2011, p. 5.

2. Voir pour une introduction, Frédérique Matonti, « Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 5, n° 59-4bis, 2012, et le dossier de *Raisons politiques*, « Actualité de l'histoire sociale des idées politiques », *Raisons politiques*, n° 67, 2017. Plus récemment : Cédric Passard (dir.), *Les idées politiques comme faits sociaux. Terrains, méthodes d'enquête, analyses*, Paris, Atlande, 2024.

3. Theodor W. Adorno et Max Horkheimer, *La dialectique de la raison*, trad. fr. Éliane Kufholz, Paris, Gallimard, 1975 [1944].

4. Ernesto Laclau et Chantal Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale*, trad. fr. Julien Abriol, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2009 [1985].

des débats publics suscités par les mobilisations pour le droit à l'avortement et contre les centrales nucléaires dans les années 1970-1980⁵, etc.

De façon « longitudinale », on pourrait également mobiliser à l'appui de ce constat de porosité la trajectoire de théoriciens politiques de premier plan tels que Jürgen Habermas ou Michael Walzer. Il y apparaît clairement (et eux-mêmes le reconnaissent) que leur production théorique est profondément ancrée dans des contextes sociaux complexes et souvent conflictuels⁶ ; inversement, leurs travaux ont pu être mobilisés voire érigés en références dans différents contextes d'action collective⁷.

Au-delà de ces proximités contextuelles, on peut aller plus loin et avancer que d'un point de vue épistémologique général, loin de se contredire ou de s'annuler, la théorie politique et la sociologie des mouvements sociaux gagnent à approfondir leurs échanges et à confronter leurs régimes de normativité et leurs appréhensions différenciés de l'activité critique.

De fait, la théorie politique ne peut se passer de l'histoire, en particulier de l'histoire des idées politiques et de la philosophie politique⁸ : on ne peut que philosopher à partir de ce que d'autres ont pensé avant nous⁹. La théorie politique débute toujours – ou devrait toujours débiter – par un retour réflexif sur sa propre histoire. Le théoricien reprend d'anciens problèmes qu'il s'efforce de réagencer de manière inédite. Ce faisant, l'histoire des idées politiques confère à la réflexion théorique une profondeur qui lui évite de rejouer naïvement de vieux débats¹⁰. Cornelius Castoriadis note à ce propos : « Pour un philosophe, il *doit* y avoir une histoire critique de la philosophie. Si cette

5. Charles Girard et Alice Le Goff, *La démocratie délibérative. Anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Hermann, 2010 ; cf. également Daniel Mouchard, « "Politique délibérative" et logiques de mobilisation. Le cas d'Agir ensemble contre le chômage », *Politix*, n° 57, 2002, p. 125-145.

6. Jürgen Habermas l'explique lui-même dans plusieurs textes, en particulier ses « écrits politiques » qui ponctuent tout son parcours. Voir par exemple (dans le contexte de la décennie 1980), « La crise de l'État-providence », in Jürgen Habermas, *Écrits politiques*, trad. fr. Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz, Paris, Les Éditions du Cerf, 1990. Voir pour une mise en perspective biographique, Stefan Müller-Doohm, *Jürgen Habermas. Une biographie*, trad. fr. Frédéric Joly, Paris, Gallimard, 2018. En ce qui concerne Michael Walzer, voir Michael Walzer et Astrid von Busekist, *Penser la justice*, Paris, Albin Michel, 2020.

7. C'est particulièrement vrai pour Jürgen Habermas dans ce qui a trait à la « politique délibérative » et plus généralement à l'agir communicationnel. Voir Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008. Dans un autre contexte, les liens entre l'œuvre de John Rawls et ses contextes d'énonciation (en particulier le mouvement des droits civiques et les mobilisations contre la guerre du Vietnam), s'ils sont plus distanciés, n'en sont pas moins très intéressants à étudier : on pense en particulier aux analyses de Rawls relatives à la désobéissance civile.

8. Sur le lien entre la théorie politique et l'histoire des idées politiques, cf. Mark Philip, « Political Theory and History », in David Leopold et Marc Stears (dir.), *Political Theory: Methods and Approaches*, New York, Oxford University Press, 2008.

9. Mais penser « à partir » de ce que d'autres ont pensé avant nous ne veut pas dire que notre pensée est intégralement déterminée par ce qu'ont pensé nos prédécesseurs car, alors, nous ne penserions plus : nous imiterions, nous copierions, nous reproduirions. En même temps qu'elle est profondément historique, la philosophie ne peut donc exister qu'en créant un écart entre ce qu'elle pense et ce qui a été pensé.

10. Arnault Skornicki et Jérôme Tournadre, *La nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, La Découverte, 2015, p. 5.

histoire n'est pas critique, il n'est pas philosophe, il n'est qu'historien, interprète ou herméneute. Et s'il n'y voit pas une histoire au sens lourd et plein du terme, il succombera à l'illusion fatale qu'il recommence tout de nouveau – l'illusion de la *tabula rasa*. La philosophie est une activité réflexive qui se déploie à la fois librement et sous contrainte de son propre passé¹¹. » L'histoire (contextualisée) des idées politiques et la théorie politique s'appellent réciproquement.

De surcroît, qui entend faire travailler conjointement la théorie politique et la sociologie des mouvements sociaux est préalablement tenu de montrer, ou *a minima* d'interroger, la compatibilité entre philosophie et sociologie. « La philosophie et la sociologie, écrit Maurice Merleau-Ponty, ont vécu longtemps sous un régime de séparation qui ne parvenait à cacher leur rivalité qu'en leur refusant tout terrain de rencontre, en gênant leur croissance, en les rendant l'une pour l'autre incompréhensible, en plaçant donc la culture dans une situation de crise permanente. Comme toujours, l'esprit de recherche a tourné ces interdits, et il nous semble que les progrès de l'une et de l'autre permettent aujourd'hui de réexaminer leurs rapports¹². » Ce texte, rédigé en 1951, n'a rien perdu de sa justesse.

Il serait en effet erroné, aujourd'hui, de s'en tenir au constat d'une indifférence ou d'une hostilité entre ces deux registres de connaissance. La théorie politique¹³, qu'on résume parfois à une réflexion sur l'art de gouverner et sur la typologie des régimes, est aussi une interrogation sur les conflits entre gouvernants et gouvernés. D'où l'intérêt porté par les théoriciens politiques aux travaux sociologiques et historiques qui documentent les épisodes de conflit. Plus profondément encore, Benjamin Boudou et Astrid von Busekist soulignent que « pour avoir un avis sur la manière dont les choses doivent être, il faut savoir comment elles sont¹⁴ ». Si les théoriciens du politique ont recours aux sociologues, c'est parce qu'ils n'entendent pas conformer la réalité à leur idéal mais faire croître, au sein même de la réalité, des idéaux enfouis, des possibilités non advenues, des expériences vaincues. Sociologues et théoriciens s'attachent, depuis leurs positions respectives, à une même ambition : révéler la fausse unidimensionnalité de la réalité.

Que cette ambition commune se concrétise à travers des méthodes différentes, c'est une évidence. La normativité et l'objectivité, l'axiologie et l'explication, la théorie et l'empirie, les valeurs et les faits, les discours et les pratiques,

11. Cornelius Castoriadis, *Le monde morcelé. Les carrefours du labyrinthe III*, Paris, Seuil, 1990, p. 287.

12. Maurice Merleau-Ponty, « Le philosophe et la sociologie », in Maurice Merleau-Ponty, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 2010, p. 1171 [*Cahiers internationaux de sociologie*, 1951 ; *Signes*, 1960].

13. Sophia Wathne, à partir du cas des mobilisations féministes décoloniales, va jusqu'à soutenir que les mouvements sociaux « préfigurent » parfois les innovations qu'on retrouve au sein de la théorie politique : Sophia Wathne, « Social Movements Prefiguring Political Theory », in Anders Sevelsted et Jonas Toubol (dir.), *The Power of Morality in Movements*, Londres, Springer, 2023, p. 171-192.

14. Benjamin Boudou et Astrid von Busekist, « La théorie politique aujourd'hui », *Raisons politiques*, n° 84, 2021, p. 9.

l'idéologie et les institutions, l'herméneutique et l'ethnographie sont des dichotomies qui ont structuré l'histoire de la pensée. Aujourd'hui dichotomie peut s'entendre comme distinction et non opposition. Ces dichotomies ne doivent pas être comprises comme des couples de contraires mais comme des pôles reliés entre eux par un *continuum* qui n'interdit pas la tension. Appréhendées ainsi, ces dichotomies permettent d'envisager une cohabitation conflictuelle entre théorie politique et sociologie des mouvements sociaux.

Explorer les zones d'articulation entre ces deux registres de connaissance s'inscrit dans un geste de fidélité à l'égard des pionniers de la sociologie. Le rapport de Marx à la philosophie sociale, celui de Max Weber à la philosophie morale, celui de Georg Simmel à Emmanuel Kant, de Gabriel Tarde à Gottfried W. Leibniz, d'Auguste Comte à John Stuart Mill, d'Alfred Schütz à la phénoménologie, ou encore de la sociologie de Chicago à la philosophie pragmatique attestent du fait que, si sociologie et philosophie se sont éloignées, cet éloignement est relativement récent. Il nous paraît dommageable, dans la mesure où l'analyse du fonctionnement politique des sociétés ne peut faire l'économie d'une réflexion sur le concept même de politique, sur l'ontologie qui la sous-tend et sur la posture du savant à l'égard de sa communauté d'appartenance¹⁵.

Pourquoi envisager cette articulation disciplinaire en se focalisant sur les mouvements sociaux, plutôt que sur d'autres objets politiques (les politiques publiques, l'administration, les comportements électoraux, les relations internationales, etc.) ? Parce que les mouvements sociaux véhiculent par définition une résistance matérielle et symbolique à l'ordre politique. Ils contestent les rapports de pouvoir et la représentation-légitimation que le pouvoir donne de lui-même. Appréhender un mouvement social exige donc de se doter des ressources de la sociologie et des ressources de la théorie politique. Cette complémentarité s'explique, pour Patricia Hill Collins, par le fait que la théorie politique permet de saisir le contenu théorique des arguments formulés par celles et ceux qui luttent contre les injustices, tandis que la sociologie permet d'appréhender la façon dont ces arguments théoriques fonctionnent au sein des relations de domination et de résistance réellement existantes¹⁶. Les mouvements sociaux renvoient d'ailleurs à une série de concepts – action, démocratie, représentation, mobilisation, identité, violence, justice, espace public – qui appartiennent autant au lexique de la sociologie des mouvements sociaux qu'au lexique de la théorie politique¹⁷. D'où l'urgence de lever les obstacles qui empêchent la rencontre entre ces deux domaines.

Si certains concepts communs indiquent la possibilité d'un dialogue entre théorie politique et sociologie des mouvements sociaux, c'est aussi le cas de

15. La sociologie de la connaissance et de la science, de Karl Mannheim à Pierre Bourdieu, offre de nombreuses analyses et études de cas à ce sujet.

16. Patricia Hill Collins, *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, Londres, Routledge, 2000. Voir aussi, Yves Sintomer, *La démocratie impossible ? Politique et modernité chez Weber et Habermas*, Paris, La Découverte, 1999.

17. Daniel Mouchard, *Être représenté. Mobilisations d'"exclus" dans la France des années 1990*, Paris, Economica, 2009.

certaines objets d'étude. Durant la dernière décennie, plusieurs mouvements sociaux ont suscité l'attention des sociologues de l'action collective comme des théoriciens du politique : occupations de places publiques¹⁸, marches pour le climat¹⁹, zones à défendre²⁰, gilets jaunes²¹, grève féministe²², mobilisations antispécistes²³, etc. Ces mouvements ont donné lieu à des enquêtes sociologiques (prosopographies, ethnographies, études des trajectoires, etc.) et à des réflexions théoriques soucieuses de réajuster notre compréhension de la politique au regard de ce que révèlent les mobilisations contemporaines.

Le rapprochement entre les deux perspectives peut s'avérer mutuellement bénéfique. La sociologie des mouvements permet d'« enraciner²⁴ » la théorie politique et de confronter ses thèses aux aspérités du terrain. Certaines théories de la démocratie tendent en effet à réduire les mouvements sociaux à un matériau illustratif permettant de valider des théories conçues en amont. De même, la théorie politique prend parfois pour acquis que les mobilisations dont elle parle sont « nouvelles », « éphémères », « spontanées » ou « rhizomiques » ; qualificatifs que la sociologie des mouvements sociaux a précisément pour objet d'interroger, en mettant notamment l'accent sur la division genrée du travail militant jusque dans des collectifs prétendument féministes²⁵, sur

18. Pour la sociologie : Marcos Ancelovici, Pascale Dufour, Héroïse Nez (dir.), *Street Politics in the Age of Austerity: From Indignados to Occupy*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2016 ; Christine Guionnet et Michel Wieviorka (dir.), *Nuit debout. Des citoyens en quête de réinvention démocratique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020 ; pour la philosophie, voir Judith Butler, *Rassemblement. Pluralité, performativité et politique*, trad. fr. Christophe Jaquet, Paris, Fayard, 2016 ; Jacques Rancière, *En quel temps vivons-nous ? Conversation avec Eric Hazan*, Paris, La Fabrique Éditions, 2017.

19. Pour la sociologie : Jean-Baptiste Comby et Sophie Dubuisson-Quellier (dir.), *Mobilisations écologiques*, Paris, PUF, 2023 ; pour la philosophie, voir Paul Guillibert, *Terre et capital. Pour un communisme du vivant*, Paris, Éditions Amsterdam, 2021.

20. Pour la sociologie : Sylvaine Bülle, *Irréductibles*, Grenoble, UGA Éditions, 2021 ; pour la philosophie, voir les contributions réunies dans Rémi Beau et Catherine Larrère (dir.), *Penser l'anthropocène*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018.

21. Pour la sociologie, voir Collectif d'enquête sur les Gilets Jaunes, « Enquêter *in situ* par questionnaire sur une mobilisation. Une étude sur les gilets jaunes », *Revue française de science politique*, vol. 69, n° 5, 2019, p. 869-892 ; pour la philosophie, voir Laurent Jeanpierre, *In Girum. Leçons politiques des ronds-points*, Paris, La Découverte, 2019.

22. Pour la sociologie, voir Tamara Knezevic, Vanessa Monney, et Maria Pedrosa, « Organiser la grève féministe en Suisse. La mixité choisie comme levier d'émancipation », *Travail, genre et sociétés*, vol. 49, n° 1, 2023, p. 177-181 ; pour la philosophie, voir Manon Garcia, *La conversation des sexes. Philosophie du consentement*, Paris, Flammarion, 2021 ; Linda Zerilli, « Feminist Theory and the Canon of Political Thought », in John Dryzek (dir.), *The Oxford Handbook of Political Theory*, Oxford, Oxford University Press, 2009, p. 106-124.

23. Pour la sociologie, voir Jérôme Ségal, *Animal radical. Histoire et sociologie de l'antispécisme*, Montréal, Lux, 2020 ; pour la théorie politique, Réjane Sénac, *Fluides et radicales. Les mobilisations contemporaines contre les injustices*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021.

24. Selon l'expression de Jane Mansbridge (*grounded normative theory*), citée par Arthur Guichoux, dans ce dossier de *Raisons politiques*. Cf. aussi Brooke Ackerly, Luis Cabrera, Fonna Forman *et al.*, « Unearthing Grounded Normative Theory: Practices and Commitments of Empirical Research in Political Theory », *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, vol. 27, n° 2, 2021, p. 1-27. Ainsi que Maud Benetreau *et al.* (dir.), *Manifeste pour une philosophie de terrain*, Paris, Vrin, 2023.

25. Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019.

l'ancienneté de « causes » trop vite tenues pour « inédites²⁶ » et sur l'importance du travail militant jusque dans les soulèvements qualifiés de « spontanés²⁷ ». Dans l'autre sens, le recours à la théorie politique permet des montées en généralité et des percées conceptuelles qui peuvent s'avérer précieuses, à condition de prendre les précautions épistémologiques et méthodologiques qui s'imposent.

Enfin, on ne saurait s'en tenir aux apports mutuels entre théorie politique et sociologie des mouvements sociaux. L'équation comporte un troisième terme : les mouvements sociaux eux-mêmes. La circulation se joue entre des registres de connaissance académique, mais aussi entre savoirs académiques et savoirs militants. Des courtiers (éditeurs, journalistes, militants associatifs, syndicalistes) opèrent des jonctions entre l'espace académique et l'espace des mouvements sociaux. La porosité de ces deux espaces – bien mise en évidence pour le tirage au sort²⁸, le concept d'intersectionnalité²⁹ et celui d'hégémonie³⁰ – s'effectue à travers différents lieux et événements : revues, maisons d'éditions, conférences, etc. À cet égard, il convient de considérer la façon dont les ressources de la théorie politique et de la sociologie peuvent aider à formaliser les horizons normatifs des activistes, y compris pour mettre en lumière la contradiction entre leurs horizons normatifs et leurs pratiques militantes. La théorie politique et la sociologie de l'engagement se trouvent ainsi mises à l'épreuve des réalités qu'elles entendent éclairer.

La prise en compte des savoirs militants conduit d'ailleurs les universitaires à s'interroger sur leurs propres intentions. La théorie politique, on l'a dit, n'éprouve aucune difficulté à investir le registre normatif. Mais faut-il aller jusqu'à l'engagement militant, se demande Lea Ypi³¹ ? Et faut-il traduire dans l'espace public et dans le langage des vies ordinaires les concepts philosophiques, s'interroge Patricia Hill Collins³² ? Du normatif au militantisme, de l'axiologie à l'idéologie, il y a un pas, bien sûr, mais la frontière n'est pas claire. La même question se pose au sociologue des mouvements sociaux : doit-il se contenter d'analyser l'espace des mouvements sociaux³³, ou peut-il franchir la barrière qui le conduit, au côté des mouvements sociaux, à défendre une

26. Bruno Frère et Marc Jacquemain (dir.), *Résister au quotidien*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

27. Sandrine Nicourd (dir.), *Le travail militant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009 ; Manuel Cervera-Marzal, feu Alexandre Mbassi et Ivan Sainsaulieu, « L'art du combat spontané. Vers une reconfiguration des luttes sociales », *L'homme et la société*, n° 219, 2023, p. 15-36.

28. Samuel Hayat, « La carrière militante de la référence à Bernard Manin dans les mouvements français pour le tirage au sort », *Participations*, n° hors-série, 2019, p. 437-451.

29. Sébastien Chauvin et Alexandre Jaunait, « L'intersectionnalité contre l'intersection », *Raisons politiques*, n° 58, 2015, p. 55-74.

30. Manuel Cervera-Marzal, « Circulation et usages de l'idée d'hégémonie. De Antonio Gramsci à Pablo Iglesias en passant par Ernesto Laclau et Chantal Mouffe », *Revue du MAUSS*, vol. 60, n° 2, 2022, p. 379-396.

31. Lea Ypi, « Raising Critical Consciousness », *Raisons politiques*, n° 84, 2021, p. 171-177.

32. Patricia Hill Collins, *On Intellectual Activism*, Temple, Temple University Press, 2012.

33. Lilian Mathieu, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombès-en-Bauges, Le Croquant, 2012.

démocratie protestataire allant au-delà d'une démocratie purement procédurale³⁴ ? Lorsque le sociologue affirme que les mouvements sociaux ne sont pas une menace pour la démocratie mais qu'ils en ravivent les principes fondateurs, n'est-il pas en train de revêtir les habits du théoricien politique³⁵ ?

Chaque passage – de la sociologie à la théorie politique, de la théorie politique à l'intervention publique, de l'intervention publique à l'engagement militant – exige de réfléchir aux conditions et aux effets d'un tel passage. Sans ce geste réflexif, le risque est de confondre les genres et de se soustraire aux exigences spécifiques de chaque jeu de langage. Réfléchir à ce type de transferts est d'autant plus nécessaire qu'aucun chercheur ne peut totalement y échapper. Comme le soulignent Justine Lacroix et Jean-Yves Pranchère, « celles et ceux qui prétendent établir une cloison étanche entre leurs écrits évalués par des pairs et leurs interventions dans le débat public font preuve d'une conception singulièrement aristocratique de leur métier et dénie (car il s'agit bien d'un déni) le lien entre leurs travaux et leurs engagements³⁶. » Ainsi, contrairement à ce que laisse entendre une certaine vulgate scientiste, favorable à la tour d'ivoire³⁷, le militantisme n'est pas forcément synonyme d'une dénaturation ou d'une dégradation de la recherche scientifique. D'ailleurs, le biologiste n'est-il pas lui-même profondément engagé auprès de ses entités « naturelles », et le chimiste ne parle-t-il pas au nom de ses molécules ? En sciences sociales aussi, l'engagement sérieux et scientifique peut faire découvrir de nouvelles questions ou rendre les analyses plus robustes, comme l'épistémologie féministe³⁸ et l'épistémologie du Sud³⁹ l'ont bien démontré.

Connexions et hybridations : la fécondité des terrains

On l'a dit au début de cette introduction, ce dossier vise à rendre compte des dynamiques intellectuelles de travaux récents menés par des chercheuses et chercheurs, dans le cadre des interrogations que l'on a définies. Il s'agit donc ici de donner à voir des terrains, dans l'acception plurielle de ce terme : le « terrain » ne renvoie pas seulement à l'investigation empirique, mais aussi à la projection de l'interrogation théorique, et plus précisément au croisement des deux.

34. Lilian Mathieu, *La démocratie protestataire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011. Cet ouvrage, commis par un sociologue des mouvements sociaux, formule une thèse étonnamment proche de celle que deux théoriciens politiques défendent : Martin Breugh et Francis Dupuis-Déry (dir.), *La démocratie au-delà du libéralisme*, Montréal, Athéna Éditions, 2009.

35. Bruno Frère et Jean-Louis Laville, *La fabrique de l'émancipation. Repenser la critique du capitalisme à partir des expériences démocratiques, écologiques et solidaires*, Paris, Seuil, 2022.

36. Justine Lacroix et Jean-Yves Pranchère, « La visée de l'universel requiert la réflexivité historique », *Raisons politiques*, n° 84, 2021, p. 105.

37. Bas van der Vossen, « In Defense of the Ivory Tower: Why Philosophers Should Stay Out of Politics », *Philosophical Psychology*, vol. 28, n° 7, 2016, p. 1045-1063.

38. Sandra Harding, « Rethinking Standpoint Epistemology: What is "Strong Objectivity" ? », *The Centennial Review*, vol. 36, n° 3, 1992, p. 437-470.

39. Stéphane Dufoix et Éric Macé, « Les enjeux d'une sociologie mondiale non-hégémonique », *Zilsel*, vol. 5, n° 1, 2019, p. 88-121. Sur le rapport entre science et engagement, voir aussi Bruno Frère et Jean-Louis Laville, *La fabrique de l'émancipation...*, *op. cit.*

Que voit-on donc dans les textes ici réunis ? Sans épuiser la richesse des recherches dans leur diversité, on peut y repérer des connexions et des circulations.

Connexions épistémologiques, dans les textes d'Arthur Guichoux et d'Audric Vitiello : Arthur Guichoux montre ainsi comment des espaces de mobilisation tels que les occupations d'espaces publics constituent des terrains d'hybridation de la théorie politique (en particulier l'œuvre de Claude Lefort et sa saisie de la « démocratie sauvage ») et de la sociologie des mouvements sociaux, autour de la question démocratique : le concept stimulant de *grounded normative theory* restitue bien les complexités de cet enracinement contextuel. Ainsi également du concept de « politique préfigurative » dont Audric Vitiello retrace la trajectoire, aux confins de la sociologie des mouvements sociaux et de la théorie politique. Notons à ce sujet que le passage de l'enquête empirique à la réflexion normative n'implique aucunement un passage du normatif au militantisme, mais qu'il ne l'interdit pas non plus. À cet égard, les contributions réunies dans ce dossier accordent une attention particulière aux individus, et aux collectifs qui les soutiennent, ayant joué un rôle de « passeur » entre univers militant et univers académique : ainsi de la figure de David Graeber ou des jeunes activistes formés à l'université et engagés sur des scènes conflictuelles telles que les occupations de places publiques, les zones à défendre (ZAD) ou les collectifs féministes. Le recours au concept interactionniste de « carrière », non seulement militante mais aussi conceptuelle, s'avère ici fructueux.

Circulations indissociablement discursives et pratiques, dans le texte d'Émeline Fourment, qui construit une typologie des appropriations théoriques par les milieux militants, à partir du cas de la théorie *queer*. Comme le souligne l'auteur, cette typologie ne doit cependant pas être comprise comme une réception unilatérale de la théorie : les pratiques militantes qui s'y articulent contribuent à une « intellectualisation » du militantisme qui à son tour modifie les configurations théoriques. On pense ici aux travaux de Philippe Corcuff, eux-mêmes appuyés sur la modélisation de la « double herméneutique » par Anthony Giddens qui traduit combien le savoir que les acteurs et les actrices peuvent acquérir auprès des scientifiques peuvent les conduire à transformer leurs actions et réciproquement⁴⁰. Dans son texte, Geneviève Pruvost montre quant à elle comment l'espace des pratiques de l'écologie radicale travaille profondément le concept de politisation et les controverses pratiques dans sa définition, à travers notamment l'émergence d'un « paradigme de la maisonnée ». Ici encore, pratiques de mobilisation et énonciations théoriques sont étroitement imbriquées et en interaction constante, comme cela a pu être constaté dans des travaux portant sur d'autres formes de « politisation du quotidien⁴¹ ».

40. Voir notamment Philippe Corcuff, « Éléments d'épistémologie ordinaire du syndicalisme », *Revue française de science politique*, vol. 41, n° 4, 1991.

41. Voir par exemple, au sujet de la justification théorique des « illégalismes sectoriels » (selon l'expression forgée par Cécile Péchu) faisant partie du répertoire d'action des mobilisations de « sans », Daniel Mouchard, *Être représenté...*, *op. cit.*, notamment chap. 2 et 5.

Ces textes donnent donc à voir, chacun à sa façon, des circulations, des connexions, des antagonismes, saisissables tant dans les prismes épistémologiques que dans les pratiques, discursives ou non. En ce sens, ils participent tous d'une compréhension fine de l'« énonciation du politique », pour reprendre le titre d'un texte de Jean-François Bayart⁴². Son objet était précisément de mettre en évidence l'importance des « intertextualités » (sachant que comme l'anthropologie de Clifford Geertz le montre, les pratiques non-discursives sont aussi des formes de textualisation du monde social) dans la saisie du politique, qui constitue, au-delà des frontières et des divergences, un espace commun à la théorie politique et à la sociologie des mobilisations.

Manuel Cervera-Marzal, Bruno Frère et Daniel Mouchard

42. Jean-François Bayart, « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, vol. 35, n° 3, 1985.